

:- :- :- :- :- :- :- :- :-

ASSEMBLEE GENERALE DU 10 Juin 2025

Etaient présents ou représentés : 25 adhérents et 20 pouvoirs soit 52%. Quorum atteint.

Conseil d'Administration

: Madame Michèle Hibon (Présidente)

Monsieur Michel Dannequin (Vice-président)

Madame Françoise Cognard (Trésorière)

Mme Corinne Légé (Secrétaire)

La présidente ouvre la séance à 20 heures.

La présidente remercie tous les adhérents présents ainsi que les professeurs qui ont assuré tout au long de l'année leurs cours avec professionnalisme.

Rapport Moral

La présidente informe que les travaux dans la Maison dans la Vallée se pérennisent et que le préau de l'école Mathéry où avaient lieu les cours du mercredi après-midi et du jeudi soir ne sera plus disponible pour les associations à partir de la rentrée de septembre 2024.

Pour pallier à cette fermeture la Mairie nous a attribué la salle polyvalente du complexe sportif des Terrasses aux Fougères.

Après plusieurs semaines de problèmes pour accéder à la salle, la pose d'une boite à clés avec code devant les portes a permis de régler le problème.

Mais il y a eu rapidement un conflit d'horaires le jeudi soir avec le service de nettoyage.

Il aurait fallu reculer l'heure de début du cours de 18h15 à 19h.

Cela ne convenait pas à Agnès et de plus le nombre de participants était très faible.



Si bien que le cours a été supprimé à la rentrée de janvier 2025.

En ce qui concerne les inscriptions à la rentrée de septembre 2024, elles ont bien démarré car à la fin du premier trimestre nous avons atteint 82 inscriptions.

Mais contrairement aux années précédentes, seulement 3 personnes nous ont rejoint en janvier 2025.

La Présidente explique ensuite que nous avons été conduits à changer de banque, la Bred facturant des frais de tenue de comptes depuis l'automne. L'ouverture d'un compte au Crédit Agricole a été complexe et laborieux. Heureusement la conseillère a pu nous aider, pas à pas, pour régler tous les problèmes administratifs. Enfin, depuis fin mai, tout est réglé.

Elle souhaite insister sur le respect des horaires de cours :

- Pour les adhérents, il est impératif d'arriver suffisamment à l'avance pour avoir le temps de s'installer avant le début du cours, et éviter ainsi de perturber le cours s'il a commencé.
- Pour les professeurs, ils doivent arriver suffisamment à l'avance pour pouvoir ouvrir la porte et accueillir leurs élèves puis respecter leur temps de cours, les horaires de début et de fin de cours.

La présidente remercie de bien prendre en compte cette demande.

Rapport d'Activité

Les cours ont été dispensés au rythme de 10h45 par semaine du mardi 12 septembre 2024 et jusqu'au samedi 21 décembre 2024.

^



A partir du 7 janvier 2025, les cours du jeudi soir ont été supprimés et donc le rythme des cours a été ramené à 9h30 par semaine.

Ceci représente un total de 339 heures de cours pour l'année, dispensées par nos trois professeurs :

Anne Loze, Agnès Felletin et Sylvie Kessy.

Par semaine les cours sont répartis de la façon suivante :

- Sylvie, 1h15 le mardi matin
- Anne, 2 heures le mercredi en soirée, 1h15 le vendredi en soirée, 1h15 le samedi matin ce qui fait un total de 4h30 par semaine.
- Agnès, 1h15 le mercredi matin, 1h15 le jeudi matin, 1h15 le vendredi matin ce qui fait un total de 3h45 par semaine, à partir de janvier.

Agnès nous a informés que, pour raisons familiales, elle ne sera pas toujours disponible pour assurer son cours du vendredi matin.

Nous sommes d'accord pour une entente avec un professeur remplaçant ces jours-là.

• Les adhérents souhaitent que les cours qu'Agnès ne pourra pas assurer, soient en priorité proposés à Sylvie.

Pour la rentrée 2025, nous avons fait la réservation des salles sans rétablir le cours du jeudi soir.

Nous espérons qu'à la réouverture de la Maison dans la Vallée, en début de 2026, nous pourrons bénéficier d'une salle mieux adaptée au yoga que celle des Terrasses.

Vote sur le Rapport Moral et le Rapport d'Activités

Les rapports moral et d'activité sont approuvés

A l'unanimité



:- :- :- :- :- :- :- :- :-

Rapport Financier 2024 - 2025

Françoise Cognard, notre trésorière, présente le rapport financier de l'année en cours et le bilan financier prévisionnel de l'année prochaine

Montant en banque au 1er septembre 2024

Compte courant: 1875,56 € Livret A:

8783,08€

207.00,00			
Recettes	Montant		
Cotisations adhérents	19395 €		
Intérêts Livret A	331,34 €		
Virement du compte bancaire	342,81 €		
TOTAL	20069,15 €		
	·		

Dépenses	Montant
Emoluments des Professeurs	19648 €
Assurance	191,13 €
Frais d'impressions	0€
Internet	170,35 €
Frais divers	59,67€
TOTAL	20069,15 €

Montant en banque au 1er septembre 2025

Compte courant: 303,13 €

Livret A: 10 000 €

Compte-titre ordinaire : 30 €



:- :- :- :- :- :- :- :- :-

Budget prévisionnel pour l'année 2025-2026

Le budget prévisionnel a été calculé sur une base de 80 adhérents tout au long de l'année 2025-2026,

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Cotisations adhérentes 80 × 240€	19 200 €	Emoluments des professeurs 322 H × 58 €	18 676 €
		Frais Fonctionnement Généraux	524 €
TOTAL	19 200 €	TOTAL	19 200 ₹

Vote sur le Rapport financier

Le rapport financier ainsi que le budget prévisionnel pour l'année 2025/2026 ont été approuvés

A l'unanimité



;- ;- ;- ;- ;- ;- ;- ;- ;-

Questions diverses

Conditions d'inscription

La présidente informe les adhérents que les tarifs pour l'année 2025-2026 resteront identiques à l'année précédente soit :

- 240 euros
- 210 euros pour les moins de 25 ans
- 410 euros pour les couples ou 2 membres d'une même famille
- Certaines personnes ne sont pas favorables au tarif de la cotisation pour couple ou famille en estimant que la différence de prix est trop importante par rapport à la cotisation individuelle.

Nous proposons donc de l'augmenter à 430€ au lieu de 410€.

• Catherine Brochard nous parle d'une semaine des sports ou les personnes peuvent participer gratuitement à des cours d'autres associations. Le bureau va se renseigner auprès de la mairie pour connaître les modalités de participation.

Site internet

- Morgane Crochet, adhérente de notre association, s'occupe de la gestion du site internet et du site de notre association sur Facebook.

La présidente tient à la remercier pour son investissement et son travail pour l'association car cela exige un travail de mise à jour des 2 sites.



Renouvellement du Conseil d'Administration

La présidente demande à l'assemblée s'il y a des volontaires pour intégrer le Conseil d'Administration.

• Odile Potard pose sa candidature pour intégrer le Conseil d'Administration

La présidente, le Vice-président, et la secrétaire acceptent de reconduire leur mandat pour l'année 2025-2026.

Françoise Cognard, notre trésorière depuis 4 ans, ne souhaite pas se représenter. C'est Odile Potard qui accepte de se présenter comme trésorière.

Les adhérents approuvent la candidature d'Odile Potard au poste de Trésorière en remplacement de Françoise Cognard A l'unanimité

Informations pour la rentrée en septembre 2025

Le forum des associations se tiendra le samedi 6 septembre 2025 au stade Philippe Mahut à la Faisanderie, à Fontainebleau, de 14H à 18H.

Corinne ou moi-même avons assuré la permanence depuis 4 ans, avec l'aide de quelques membres de l'association et de nos professeurs.

Cette année, nous avons toutes les deux des impératifs ce week-end-là, et nous ne pourrons être présents.

Notre vice-président Michel Dannequin sera là à 14h pour l'ouverture, et à 18h pour la fermeture. Mais il doit aussi participer à d'autres activités sur le forum.

L'installation sera faite par Nadine avec l'aide de membres du club de foot qui viendront assurer le montage et le démontage du barnum. Un grand merci à eux.



(- (- (- (- (- (- (- (-

Vous comprendrez que, pour la survie de notre association il est impératif d'être sur notre site tout l'après-midi pour renseigner les visiteurs et encourager les inscriptions. Nous vous demandons donc de vous engager à venir faire une permanence, à tour de rôle.

Si vous êtes plusieurs à vous répartir sur l'après-midi, cela ne devrait pas être trop lourd pour chacun.

Nous comptons aussi sur la présence de nos professeurs Agnès et Anne qui peuvent se répartir l'après-midi, comme elles le faisaient les années précédentes.

Nous vous en remercions par avance, et nous avons mis à votre disposition un tableau pour prendre note de vos inscriptions afin que l'on puisse vous communiquer les derniers détails de l'organisation de ce forum au fur et à mesure.

Dernière minute : les cours cesseront le samedi 5 juillet après le cours d'Anne

La reprise des cours aura lieu le mardi 9 septembre 2025 selon les horaires suivants : (Nous n'avons pas encore reçu la confirmation des services de la mairie)

Salle Saint Fiacre 16 Rue de la République 77210 Avon		Avenue du Génér	Salle des Terrasses Avenue du Général de Gaulle 77210 Avon		
Mardi : 9H45 à 11 H	Sylvie				
Mercredi : 9H45 à 11H	Agnès	Mercredi :17H15 à 18H15	Anne		
		Mercredi :18H15 à 19H15	Anne		
Jeudi : 9H15 à 10H30	Agnès				
Vendredi : 9H45 à 11H	Agnès				
Vendredi : 18H10 à 19H25	Anne				
Samedi : 9H45 à 11H00	Anne				



Conclusion

La présidente tient à remercier ses collègues du Conseil d'Administration, et tout particulièrement Corinne, notre secrétaire, sans qui le fonctionnement de l'association serait impossible, et Françoise qui a assuré la tache de trésorière pendant ces 4 dernières années et qui avait pu assurer la transition avec la précédente équipe du bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 20 H 45 et invite les participants à se retrouver autour du verre de l'amitié.

La Présidente, Michèle Hibon

Le Vice-Président, Michel Dannequin La Trésorière sortante, Françoise Cognard

Square

La Trésorière Entrante, Odile Potard

La secrétaire, Corinne Légé

c